



Cour des comptes

Rue de Langallerie 11
1014 Lausanne

T + 41 21 316 58 00
info.cour-des-comptes@vd.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport d'activités et suivi des recommandations de la Cour des comptes 2021

Autorité indépendante, la Cour des comptes a pour mission de contrôler l'utilisation de l'argent public, sous l'angle de la performance en s'assurant principalement du respect des principes d'économie, d'efficacité, d'efficience et de durabilité. Elle doit également suivre la mise en œuvre des recommandations qu'elle adresse dans le cadre de ses travaux.

La Cour des comptes publie ce jour son rapport d'activités 2021 qui comprend le suivi de ses recommandations au 31 décembre 2021 et la présentation des travaux d'audit publiés. Dans le cadre de quatre audits, onze rapports ont été publiés :

- Audit de surveillance des établissements d'hébergement et de restauration (LADB) - publication de 4 rapports portant sur la Police cantonale du commerce (PCC), 2 associations intercommunales et 1 commune le 28.01.2021 (rapports n°63 à 66) (3 rapports communaux ont été publiés en 2020 déjà).
- Audit de la gouvernance des projets de système d'information métier de l'Etat de Vaud, mise en œuvre de projets stratégiques, publié le 31.08.2021 (rapport n°67).
- Audit de performance des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) – publication de 5 rapports portant sur un échantillon de 11 PGEE le 22.09.2021 (rapports n°68 à 72).
- Audit de performance de l'octroi des permis de construire et des permis d'habiter en zone à bâtir : une synthèse d'audits menés auprès de sept communes complétée par un audit de la CAMAC, publié le 13 octobre 2021 (rapport n°73). La Cour a également identifié 37 bonnes pratiques qu'elle a réunie sous la forme d'un guide publié à l'intention des Municipalités vaudoises.

A fin 2021, cinq audits étaient encore en cours d'exécution. Ils portent sur des thèmes reflétant la diversité de l'action publique comme la formation pratique des futur·e·s enseignant·e·s, la protection des données des citoyen·ne·s, la protection civile, les offices des poursuites et le dispositif de promotion et de prévention de la santé chez les enfants et les jeunes.

Le suivi des recommandations 2021 porte sur 23 rapports parus entre mars 2014 et janvier 2021, représentant un total de 253 recommandations. La Cour des comptes constate avec satisfaction qu'à fin 2021, elle a pu mettre fin au suivi de plus de 85% de ses recommandations, celles-ci étant soit entièrement traitées soit des impulsions suffisantes ayant été données pour leur mise en œuvre. Ainsi, à l'issue de cet exercice, la Cour mettra fin au suivi des recommandations de 15 de ses rapports.

Ce rapport d'activités ainsi que son annexe contenant le suivi détaillé de la mise en œuvre des recommandations sont librement accessibles sur le site de la Cour des comptes du canton de Vaud. (www.vd.ch/cdc). Vous y trouverez également l'ensemble des rapports d'audit publiés par la Cour au fil des années.

Lausanne, le 30 mars 2022

RENSEIGNEMENTS

Valérie Schwaar, présidente,
Cour des comptes, 021 316 58 14

LIENS

[Le rapport d'activités 2021 et son annexe contenant le suivi détaillé de la mise en œuvre des recommandations](#)